



Projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à Saguenay

PAR COURRIEL

6211-19-027

Québec, le 27 juin 2018

Madame Dominique Savoie  
Sous-ministre  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau A-301  
Québec (Québec) G1H 6R1

Madame la Sous-Ministre,

Le 17 mai dernier, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M<sup>me</sup> Isabelle Melançon, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le *projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à Saguenay*. Ce mandat d'enquête a débuté le 18 juin dernier.

Conformément à ce qui est prévu à l'article 14 des *Règles de procédure du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*, pourriez-vous désigner une personne qui, au cours de ce mandat, pourra répondre **par écrit** aux questions de la commission d'enquête chargée d'examiner le projet précité. À ce stade des travaux de la commission, les questions suivantes vous sont soumises :

- ◆ **Question 1.** Dans un article du numéro de mai 2017 du *Bulletin Québec Mines*, on peut lire que le bouletage correspond à un « traitement » du minerai de fer et non à sa « transformation ». On indique également que la production de métal primaire constitue, elle, une « première transformation ».

Considérez-vous la production d'un concentré de fer à la mine de Chibougamau que projette ouvrir Métaux BlackRock comme un traitement du minerai de fer ou comme une première transformation ?

Considérez-vous le projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium par Métaux BlackRock, qui comprend du bouletage et de la production de métal primaire, comme un projet de première ou de deuxième transformation ?

Source : Bienvenu, Louis (2017). *Le bouletage des minéraux de fer doit-il être associé à « mines » ou à « métallurgie »?*, Bulletin Québec Mines, n° de mai, [En ligne]. [www.mern.gouv.qc.ca/mines/quebec-mines/2017-05/mineraux-fer.asp](http://www.mern.gouv.qc.ca/mines/quebec-mines/2017-05/mineraux-fer.asp) (consulté le 2018-06-22)

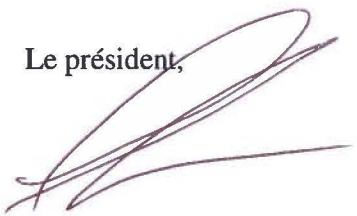
- ◆ **Question 2.** Dans le volume principal de son étude d'impact (PR3.1), l'initiateur cite, notamment aux pages 8-4 et 8-5, la référence suivante : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (mars 2017). *Retombées économiques préliminaires du projet Métaux BlackRock, note d'information*, 1 p. et annexes.

La commission souhaite obtenir une copie de ce document ainsi que toute mise à jour réalisée.

De plus amples renseignements sur les travaux de la commission d'enquête peuvent être obtenus auprès de M<sup>me</sup> Caroline Cloutier, coordonnatrice du secrétariat de la commission, aux numéros de téléphone suivants : 418 643-7447 ou (sans frais) 1 800 463-4732, poste 432. Afin de pouvoir assurer le suivi nécessaire, il serait opportun que cette personne puisse recevoir une copie de votre réponse.

Veuillez agréer, Madame la Sous-Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Philippe Bourke

c. c. M<sup>me</sup> Marie-Pierre Ouellon  
M. Nicolas Grondin, coordonnateur – Dossiers environnementaux  
Direction générale des mandats stratégiques